Compte-rendu de l'audioconférence entre les OS et la Direction- 18 mai 2020 / 10 H 30

OS participantes : CGT – CFDT- FO- Solidaires

- **Situation des effectifs**

La DDFiP 49 ne nous a pas donné les chiffres de la semaine dernière, je les ai réclamés aujourd'hui. M Derrac s'est engagé à les envoyer, je vous les communiquerai dès que je les aurai.

- **Protection des agents**

Un ménage approfondi a été fait la semaine dernière dans tous les SIP, il doit être refait à Saumur car la prestation n'a pas été satisfaisante. Des devis ont été demandés pour les autres services. La Direction ne les a pas tous reçus, elle les fera parvenir aux membres du CHS-CT quand ça sera le cas, car ces prestations exceptionnelles seront financées par les crédits du CHS-CT.
Les prestations régulières de ménage vont être revues pour être en conformité avec les nouvelles recommandations. Des avenants aux contrats vont être signés. La Direction a le soutien de la plate-forme régionale pour le faire.

- **Ouverture des services au public**

En réponse à une de mes questions, M Derrac a confirmé que tous les services de la DDFiP 49 restaient fermés au public jusqu'à nouvel ordre (sauf « bons secours »). C'est d'ailleurs ce qu'il a rappelé lors d'un point presse la semaine dernière. Ainsi, concernant la campagne IR, il n'y aura aucune réception du public, sauf en cas de nécessité (pas de possibilité de réponse par téléphone ou mail), il faut que cela reste très très à la marge.

- **Ressources humaines**

J'ai demandé, ainsi que les autres OS, à ce que les collègues puissent poser un jour de congé ou d'ARRT ce vendredi 22 mai au lieu de la journée exceptionnelle d'absence. En effet, la DG va voler jusqu'à 10 jours de congés/ARRT aux agents de la DGFiP ; ainsi en posant un jour de congé sur ce 22 mai, pont imposé par la Direction, ce jour viendra en déduction du nombre de jours volés par la DGFiP et « réduira » l'injustice de ce vol. Cette disposition permettra aux agents de la DDFiP 49 de poser la journée exceptionnelle d'absence sur le prochain pont imposé (le 13 juillet 2020). La Direction n'a pas encore dit oui officiellement mais elle nous a répondu que la porte était ouverte et qu'il n'y avait pas de raison qu'elle ne valide pas cette possibilité. La décision doit être prise aujourd'hui.

Par ailleurs, comme les agents en ASA « Santé fragile » ne reviennent pas dans les services pour l'instant, la Direction va faire le maximum pour qu'ils passent en télétravail ; notamment en redéployant des ordinateurs de collègues qui retournent dans les services. En outre, dans la première quinzaine de juin, une vingtaine d'ordinateurs vont être livrés à la DDFiP 49 ; ils seront affectés en lien avec les pôles métiers.

La porte du bâtiment D à la Cité Administrative d'Angers est toujours fermée, et heureusement parce que beaucoup de contribuables se déplacent. Il a été demandé que tous ceux qui travaillent dans ce bâtiment (DDFiP et Éducation Nationale) puissent sortir par l'arrière du bâtiment ; actuellement ils rentrent et sortent par la porte sur le côté (locaux syndicaux).
M Derrac doit voir avec l'Inspecteur d'académie pour valider cette demande.

Enfin, j'ai rappelé que la CGT Finances Publiques est opposée à tout retour massif de collègues et que la reprise devait se faire dans le respect des règles sanitaires. La protection des collègues est la priorité.